

déville (infos)

journal d'informations municipales - n°242 - septembre 2018



RENTRÉE 2018 : RETOUR À LA SEMAINE DE 4 JOURS



Maison des arts et de la
musique
Elle ouvre ses portes !



Banquet des Anciens
Les inscriptions
commencent ce mois-ci !



Saint Siméon
Un tour du monde des
îles, ça vous dit ?

(éditorial)

(sommaire)

- 3 **entre nous**
 - ▮ Première rentrée pour la maison des arts et de la musique
 - ▮ Au fil de la vie
 - ▮ La vie en bleue de nos aînés
 - ▮ Zoom sur : vide-grenier du comité des fêtes
 - ▮ Quand le numérique capte les expressions corporelles des résidents de la Filandière
- 5 **dossier**
 - ▮ Rentrée 2018 : Retour à la semaine de 4 jours
- 8 **retour sur images**
- 9 **vie de la cité**
 - ▮ Une bonne gestion de l'argent public
- 10 **rendez-vous**
 - ▮ Agenda
 - ▮ Événement : Saint Siméon, embarquez pour un tour du monde des îles !
- 11 **mairie pratique**
 - ▮ Le plein d'activités !
 - ▮ Les élus à votre écoute
 - ▮ Permanences et consultations

Une rentrée scolaire sous le signe de plusieurs nouveautés !

Cette rentrée scolaire de nos jeunes s'annonce sous le signe de plusieurs changements :

- changement dans les rythmes scolaires, après une large consultation, sur un sujet où les avis sont nombreux et contradictoires. Il marque le retour aux quatre jours d'école et donc, naturellement, l'allongement de la journée scolaire.

- cette rentrée est marquée aussi par l'ouverture de notre superbe Maison des Arts et de la Musique, qui permettra la formation et la pratique artistique pour ceux qui le souhaitent.

- pour les enfants de l'école Andersen, cette rentrée marque une année de déménagement en attendant de retrouver une école entièrement rénovée à la prochaine rentrée.

Mais c'est aussi l'occasion d'apprécier les nombreux travaux faits dans nos écoles, pour, toujours, améliorer le cadre de travail de nos jeunes.

La formation des jeunes est une priorité municipale et ce Déville infos en est une belle illustration.

À eux de se saisir des conditions que nous leur offrons pour préparer leur avenir.



Bonne rentrée à tous !

Dominique Gambier
Maire de Déville lès Rouen



Suivez toute l'actualité de la commune sur son site Internet www.deville-les-rouen.fr et sur www.facebook.com/deville.les.rouen.official

Rejoignez-nous sur Facebook !

Actualités culturelles et dernières infos sur la page officielle : Mairie de Déville lès Rouen



Rejoignez-nous sur deville-les-rouen.fr



(info du mois)



31

décembre 2018 : c'est la date limite pour s'inscrire sur les listes électorales de la Ville et ainsi pouvoir voter lors des prochaines élections européennes en 2019.

Si l'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans, elle doit faire l'objet d'une démarche volontaire dans toutes autres situations. Les inscriptions prendront effet à compter du 1^{er} mars 2019. Les demandes doivent être déposées par les intéressés. Toutefois, les personnes qui ne peuvent pas se présenter elles-mêmes à l'Hôtel de Ville, peuvent adresser leur demande par correspondance, à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en Mairie ou à télécharger sur le site « Service-Public.fr » ou se faire représenter par un tiers dûment mandaté.

déville infos

journal mensuel d'informations municipales

Directeur de la Publication **Dominique Gambier** -
Rédacteur en Chef **Patricia Dumalanède** -
Rédaction et mise en page **Elodie Lefevre L'Affeter**, -
Crédit photos **Mairie de Déville lès Rouen** - Prises de vues **Sophie Hébert** - ont collaboré à ce numéro **Jennifer Brument, Aline Miroir** - Impression **Planète Graphique, Saint Martin du Vivier** Impression sur papier issu de forêts gérées durablement, l'imprimeur respecte la charte *Imprim'Vert*®. - Tirage **7 000 exemplaires** - Reproduction libre avec mention de l'origine **ISSN 1284-5310** - Distribution **La Poste / Mediapost** - Le journal **déville infos** est diffusé dans tous les foyers dévillois. Si vous ne l'avez pas reçu, signalez cette anomalie au Cabinet du Maire (02 35 76 88 18).



Première rentrée pour la maison des arts et de la musique

Le projet

C'est en 2015, que la Municipalité a lancé le projet de la maison des arts et de la musique. Un premier financement a été utilisé cette année-là pour étudier la reconversion de l'ancienne école Hélène Boucher en une maison des arts et de la musique.

Cette étude de programmation a permis de déterminer la faisabilité du projet et surtout de le chiffrer.

Avec ce projet, la Ville a voulu créer un nouvel espace pour regrouper les cours de l'école municipale de musique, de danse et de théâtre ainsi qu'une partie des ABCD (Activités Bien-être Culturelles de Déville).



Les travaux

Le coût global de l'opération est de 1 915 850,57€ TTC. La commune a reçu des subventions de l'Etat, de la réserve parlementaire, de la Métropole, du Département de Seine-Maritime, de la Région Normandie et de l'ADEME Normandie (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie).

Depuis avril 2016, l'équipe de maîtrise d'œuvre, pilotée par l'ACAU, effectue le travail de conception. La consultation auprès des entreprises a été lancée fin mars 2017 et les travaux ont débuté en août 2017 et se sont poursuivis jusqu'au mois de juillet dernier.

Le déménagement

En août, les services techniques municipaux ont accompagné le déménagement de l'école municipale de musique, de danse et de théâtre ainsi que celui de l'école Andersen (voir dossier page 6).

Un bâtiment pour les pratiques culturelles

La maison des arts et de la musique, c'est donc un bâtiment unique où se pratiquent tous les cours de l'école municipale de musique, de danse et de théâtre et à compter de septembre 2019, les activités artistiques des ABCD (peinture, dessin...).

Le regroupement de ces structures artistiques municipales en un seul lieu, va favoriser les rencontres et les échanges, stimulant la création et la diffusion de projets artistiques pluridisciplinaires.

De quoi continuer à développer la vie culturelle de la Ville, aux côtés de la médiathèque Anne Frank et du centre culturel Voltaire.

De nouvelles salles de cours pour l'école municipale de musique, de danse et de théâtre

Un hall propose un espace d'accueil convivial et sécurisé pour les élèves en interclasses mais aussi pour les familles, à proximité des locaux administratifs et des enseignants.

Les salles de cours sont réparties de part et d'autres de ce hall.

Dans l'aile droite, se trouvent la salle de théâtre (54 m²) avec une scène surélevée et des équipements Hi-Fi,



et la salle de danse (137m²) dont le sol garantit sécurité et confort aux usagers, quel que soit le type de danse pratiquée. Des espaces vestiaires - sanitaires femmes / hommes, permettant d'accueillir 38 personnes et des rangements pour les costumes et accessoires danse et théâtre de l'école ont été aménagés.

Dans l'aile gauche, 7 classes (20m² à 51m²) se succèdent. Elles sont dédiées aux cours d'instruments et pratiques collectives (orchestre, chorale...). Chacune de ces salles et tout particulièrement celle de musiques actuelles amplifiées, a reçu un traitement acoustique adéquat, respectant les usagers et le voisinage.



Les locaux pour les arts plastiques

3 salles d'arts plastiques ont également été aménagées afin d'accueillir les activités artistiques des ABCD en 2019. Pour cette rentrée 2018, ce sont en effet, les élèves de l'école Andersen et leurs enseignantes qui y sont accueillis, le temps des travaux de rénovation de l'école maternelle pendant l'année scolaire.

RECENSEMENT MILITAIRE les jeunes nés en juin, juillet, août et septembre 2002 doivent se faire recenser entre la date d'anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant à l'Hôtel de Ville, service «population», munis du livret de famille des parents et d'une pièce d'identité. **Hôtel de Ville 02 32 82 34 80**

ALLOCATION SÉJOURS VACANCES aide accordée sous condition de ressources, par la commune, pour les vacances des enfants qui séjournent en colonie de vacances (hors séjours organisés par la commune) et les enfants qui partent en vacances avec leurs parents, dans des organismes agréés Caf (sur présentation des justificatifs de séjour). **Hôtel de Ville - C.c.a.s. - lundi au vendredi - 8h30/12h30 - 02 32 82 34 80**

CONCOURS CRÉACTIFS vous avez entre 18 et 30 ans, résidez sur le territoire de la Métropole ou portez un projet à réaliser sur ce territoire ? Participez au concours Créactifs ! À la clé : une aide financière de la Métropole pouvant atteindre 5000€. Fin de dépôt des dossiers : vendredi 14 septembre 2018 www.metropole-rouen-normandie.fr/creactifs-dans-la-metropole

FERMETURE PISCINE MUNICIPALE du lundi 3 au lundi 10 septembre inclus pour arrêt technique.

La vie en bleue de nos aînés

au fil de la vie **juin 2018**

Bienvenue | Amaya, Laëtitia, Marie RENOUT

Voeux de bonheur | Isabelle LEFRANCS et Jean-François BECQUET | Amélia FLORY et Jonathan LETELLIER

Condoléances | Gilbert LEMONNIER | Odile DUPIN des VASTINES épouse LEMERCIER | Jacqueline DELAMARE veuve AVENEL | Chantal GRICOURT divorcée MOREAU | Sylvie LECORNU divorcée DELABARRE | Andréa LAMY veuve LECOMTE | Claude DÉCHAMPS

Les naissances et les mariages sont publiés dans le journal municipal sur accord express des intéressés. Pour partager un heureux événement ou pour tout renseignement, merci de contacter le Cabinet du Maire au 02 35 76 88 18 ou par mail, cabinet@mairie-deville-les-rouen.fr

Du **mardi 16 au dimanche 21 octobre**, les aînés sont à l'honneur de la semaine bleue placée sous le thème national « Pour une société respectueuse de la planète : ensemble agissons ».

A Déville, la commune a une nouvelle fois concocté un programme d'animations variées pour les anciens.

Les festivités commencent le mardi 16 avec un **après-midi jeux** (scrabble, dominos, cartes...). Le lendemain, mercredi 17, les aînés peuvent participer à un **loto**. C'est avec le **spectacle « Les Joyeux Chevaliers du Ciel »**, que la semaine se poursuit le jeudi 18. Le vendredi 19, les aînés ont rendez-vous pour un **thé dansant avec orchestre**. Ces quatre animations sont suivies d'un goûter.

La semaine bleue se termine en beauté le dimanche 21 octobre avec le traditionnel **Banquet des Anciens** sur le thème « **Made In Normandy** ».



Un courrier est envoyé à toutes les personnes âgées de 60 ans et plus.

Pour le Banquet des Anciens, **les inscriptions sont enregistrées au c.c.a.s, du lundi 17 septembre au lundi 8 octobre** : le lundi de 14h à 16h30, le jeudi de 9h à 12h et le vendredi de 14h à 16h.

Pour participer, il faut être âgé, au 31 décembre 2018, de 65 ans ou de 60 ans pour les personnes titulaires de la carte d'invalidité, et présenter une pièce d'identité justifiant l'état civil et le domicile.

Comme les années précédentes, un car sera mis à disposition des personnes âgées, les horaires seront précisés dans les jours qui précèdent le banquet.

Renseignements : Hôtel de Ville - C.c.a.s. 02 32 82 34 80

zoom sur...

Vide-grenier du comité des fêtes

Le **dimanche 16 septembre**, c'est la 2^e édition du **vide-grenier** du comité des fêtes, de **8h30 à 17h**, sur l'ancien terrain de camping de la commune. L'entrée est gratuite pour les visiteurs. Une vente de boissons, repas et pâtisseries est proposée par le comité des fêtes.

Renseignements :

Comité des fêtes

5 rue Jules Ferry - 76250 Déville lès Rouen

Tél : 06 06 83 15 52

mail : comitedesfetes76250@gmail.com



Exposition

Quand le numérique capte les expressions corporelles des résidents de la Filandière...

Du 1^{er} au 15 octobre, une exposition «Haut les mains» retrace le

travail mené au centre d'hébergement gérontologique «La Filandière» entre octobre 2017 et juin 2018 autour de l'art numérique et de l'expression corporelle artistique. Un projet soutenu par l'ARS, la DRAC, la Région Normandie et le Département de Seine Maritime dans le cadre du programme Culture-Santé en Normandie. De nombreux ateliers ont réuni la vidéaste et graphiste Bérénice Palier soutenue par le

Pôle Image Normandie, les équipes de l'ehpad et du ssiad ainsi que les résidents.

Tout au long du projet, les résidents ont participé au choix du thème, au travail d'expression corporelle. Les images captées par Bérénice Palier seront exposées à «la Filandière» en octobre.

«Je suis contente d'avoir découvert ça», «c'est bien de faire travailler le cerveau» ou «c'est plus drôle que le sport», des témoignages qui montrent que cette expérience n'a pas laissé insensibles les aînés malgré l'abstraction de l'art numérique.

QUOTIENT FAMILIAL Les familles dont le quotient familial n'a pas été calculé en 2018 doivent se présenter au c.c.a.s. avant le 28 septembre 2018 munies de leur livret de famille, d'une quittance de loyer, de l'avis d'imposition ou de non imposition 2018 sur les revenus 2017, d'un justificatif des prestations familiales récent et des justificatifs des ressources des trois derniers mois de la famille. Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30, **Hôtel de Ville - C.c.a.s. 02 32 82 34 80**

AIDES AUX COLLÉGIENS pour la restauration et l'internat (ne concernent que les internes et les demi-pensionnaires). Demande sur formulaire disponible dans les établissements scolaires, les centres médico-sociaux ainsi que sur le site du Département.



RENTRÉE 2018 : RETOUR À LA SEMAINE DE 4 JOURS

La rentrée, ça se prépare ! Cet été, alors que familles et enfants achetaient les fournitures scolaires, la Ville travaillait à pied d'œuvre pour que cette rentrée scolaire se passe au mieux. Une rentrée marquée par le retour de la semaine de 4 jours et le lancement des travaux de l'école Andersen.

Les événements de cette rentrée 2018

Semaine de 4 jours et des nouveaux rythmes pour les écoliers

L'année passée, parents d'élèves et enseignants, à travers les conseils d'écoles, se sont prononcés pour le retour de la semaine à 4 jours. Finie donc l'école le mercredi matin pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires.

Cette décision a impliqué un **gros travail pour la réorganisation des rythmes scolaires** : nouveaux horaires à définir, modification des plannings de travail des personnels municipaux mis à disposition de l'Education Nationale (ATSEM, agents d'entretien, éducateurs sportifs) mais aussi établir de nouveaux plannings des structures municipales utilisées par

les écoles (gymnases, piscine, médiathèque). Les activités périscolaires et extrascolaires ont également été impactées par cette réorganisation.

Toutes ces modifications ont été intégrées aux différents règlements intérieurs et votées lors des Conseils Municipaux.

Comme annoncés dans un précédent *déville infos*, les nouveaux horaires des écoles sont :

8h30-11h30 / 13h30-16h30 pour les écoles Blum, Charpak, Rousseau et Perrault.

8h45-11h45 / 13h45 - 16h45 pour les écoles Andersen, Bitschner et Crétau.

L'**accueil de loisirs du mercredi** fonctionne désormais **toute la journée de 7h30 à 18h**, avec restauration le midi.



Grands travaux de réhabilitation à l'école Andersen

Pendant l'année scolaire 2018/2019, **les locaux de l'école Andersen seront en travaux**.

Isolation thermique, réfection de la toiture, rénovation des plafonds, des revêtements de sols, des installations électriques, de l'éclairage, de la chaufferie mais aussi remplacement du système d'alarme, création d'un nouveau préau ou encore mise en conformité d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite : autant de travaux qui nécessitent la fermeture de l'école.

Pour permettre aux petits écoliers de poursuivre leur scolarité, la commune a choisi de **transférer les locaux au sein de la maison des arts et de la musique**. Les enfants et leurs enseignants se sont donc installés dans les salles prévues dans ce nouvel établissement pour l'enseignement artistique des ABCD (*voir page 3*).

Pour les activités de motricité, les enseignants vont utiliser la grande salle de danse de la maison des arts et de la musique. Les garderies du matin et du soir ainsi que la restauration du midi sont organisées dans les locaux des grandes cantines, situés à côté de la maison des arts et de la musique.

A noter que l'espace restreint du dortoir permet à l'école de n'accueillir que 18 élèves de petite section. Les autres enfants ont été répartis entre les écoles Crétau et Perrault. **Tous regagneront l'école Andersen, place Churchill à la rentrée 2019.**

Tous acteurs de l'éducation des plus jeunes

L'accueil des enfants dans les écoles primaires (maternelles et élémentaires), est partagé entre l'Education Nationale et la ville.

L'école est un service public national. **Le contenu des programmes est déterminé par l'Education Nationale** et enseigné par les professeurs des écoles. La **commune** est associée au développement de ce service public puisqu'elle **a la charge des écoles publiques primaires** établies sur son territoire. **Propriétaire des locaux**, c'est la ville qui en assure la construction, les réparations ainsi que l'entretien des écoles. Déville assure également des **activités éducatives, sportives et culturelles complémentaires** aux écoles et sur les temps périscolaires.

Les **parents des élèves** peuvent aussi prendre part à la vie scolaire en devenant représentants de parents d'élèves, dont les élections ont toujours lieu avant les vacances d'automne et avant le premier conseil d'école. Leur rôle : **promouvoir le bien-être de l'ensemble des écoliers**. Leurs avis sont entendus pour ce qui touche à la vie des élèves, des questions d'hygiène, au poids des cartables, en passant par les aménagements aux abords de l'établissement...

Les **enfants** sont également acteurs de la vie scolaire et celle de leur ville. C'est à travers la création du **Conseil Municipal des Jeunes** (CMJ), en septembre 2016, que la ville a souhaité faire prendre conscience

aux jeunes de leur rôle et de leur statut social. L'objectif est également de leur apprendre et **promouvoir la citoyenneté et la démocratie**. Les plus jeunes ont cette capacité à être force de proposition pour améliorer le quotidien de leurs camarades mais aussi pour changer les comportements dans la commune.

Pour leur premier mandat, les jeunes élus avaient travaillé sur l'environnement et la propreté des rues. L'année dernière, les élèves de CE2 ont passé leur permis piéton suite à la proposition du CMJ.

Cette année, 12 élèves de CM1, 2 garçons et 2 filles dans chaque école, seront élus du 15 au 19 octobre. Pour se présenter aux élections des conseillers municipaux des jeunes, il suffit de déposer sa candidature auprès de son enseignant.



Quel est le rôle de la commune ?

Les inscriptions scolaires

C'est à l'Hôtel de Ville que sont enregistrées les inscriptions des élèves dans l'une des sept écoles. Ces inscriptions se font en fonction du secteur de résidence, d'une part et des effectifs, d'autre part. Les familles doivent se rendre en Mairie pour inscrire leurs enfants soit dès l'emménagement, soit lors des dates d'inscription pour obtenir l'école de résidence.

Les temps périscolaires

En dehors des horaires des écoles, pendant lesquels les enfants sont sous la responsabilité des enseignants, c'est la ville qui se charge d'organiser tous les temps périscolaires. Garderies, restauration, activités du temps du midi, sont placées sous la responsabilité de la commune. C'est donc elle qui assure le recrutement de tous les personnels, le suivi des relations avec les parents, le projet pédagogique des activités... Une coordinatrice de ce temps périscolaire du service de la jeunesse, des écoles et des sports, est d'ailleurs à l'écoute des familles sur ces problématiques.



Des actions sur le temps scolaire

La ville est également partenaire de l'Education Nationale sur le temps scolaire en mettant à disposition différents moyens humains et matériels, pour accompagner certaines missions des enseignants.

C'est le cas des **ATSEM dans les écoles maternelles** et des **éducateurs sportifs** soit pour la pratique sportive dans les gymnases, soit à la piscine avec les **maitres-nageurs**. Ces personnels apportent leur concours et leur expertise, cependant les séances restent bien sous la responsabilité des enseignants de l'Education Nationale.

Cet accompagnement se traduit également par les **nombreux équipements municipaux utilisés tout au long de l'année par nos jeunes écoliers**. Gymnases, terrains de sports, piscine, mais aussi la médiathèque avec les animations et le prêt de livres ou encore le centre culturel Voltaire pour certains spectacles de fin d'année.

zoom sur...

Un accompagnement financier

Les coopératives scolaires publiques peuvent bénéficier de subventions de la ville. Réglementairement, ce soutien financier ne peut être renouvelé systématiquement, celui-ci devant être justifié. La subvention n'est donc octroyée que si la direction de l'école la demande par écrit. Ces moyens financiers sont attribués pour l'achat de fournitures scolaires, de livres, disques, cassettes pour les BCD, pour les pharmacies ou encore pour les arbres de Noël.

Enfin, des prix de fin d'année sont subventionnés par la commune : achat d'un livre choisi par l'enseignant pour les élèves de grande section de maternelle et pour les élèves de CM2, la commune offre un dictionnaire à chaque élève pour son entrée au collège.

Les moyens mis au service des écoles ne se limitent pas au financement des coopératives scolaires. Le personnel municipal mis à disposition des écoles ou encore l'entretien des bâtiments (de l'électricité aux travaux de rénovation) sont intégrés au budget de la Ville, des dépenses au service de l'éducation des enfants.



Les loisirs, un temps d'accompagnement essentiel

Les **accueils de loisirs** sont mis en place par la commune **tous les mercredis**, et **pendant les vacances scolaires**, pour des temps de découverte, et des **activités ludiques, manuelles ou sportives**.

La Ville, en partenariat avec la caisse d'allocations familiales (CAF) organise le «**contrat partenaire jeune**». Ce dispositif permet aux jeunes de 6 à 19 ans d'être **aidés financièrement dans leurs activités** associatives sportives ou culturelles, en contrepartie d'une **action citoyenne**.

Si de nombreuses associations permettent aux jeunes de pratiquer diverses activités de loisirs sportives ou culturelles, l'**Union Sportive des Ecoles Publiques (USEP)** propose **différentes activités sportives dans**

les écoles publiques élémentaires. Au programme : du roller, des jeux collectifs, de la danse, du handball, du badminton, du théâtre, de la natation, des jeux de stratégie, du football, du tennis, du ping-pong ou encore du futsal, soit une **très grande variété d'activités**, pour une cotisation de 20€ par année scolaire.

Cette année, les **inscriptions se déroulent en septembre** : le lundi 3 de 14h à 18h et le mercredi 5 de 8h30 à 12h30 au gymnase Guynemer, le mardi 4 de 16h30 à 18h à l'école Charpak, le jeudi 6 de 16h30 à 18h à l'école Rousseau et le vendredi 7 de 16h30 à 18h à l'école Blum.

Renseignements : Ecole Charpak

Tél : 02 35 33 65 34 - Mail : 0763427m@ac-rouen.fr



Les enfants fêtent la fin d'année avec la kermesse de l'école Perrault.



Repas d'été dans les restaurants scolaires, repas partagé avec les aînés de la Filandière à l'école Charpak.



Spectacle de la classe d'éveil artistique de l'école municipale de musique à la maison de la petite enfance.



Les élèves de l'école municipale de musique, de danse et de théâtre ont présenté leurs spectacles de fin d'année, ici le théâtre !



Cérémonie de remise des grades pour le judo club.



Les sportifs associatifs récompensés par la commune pour leur belle année avec de bons résultats.



Journée avec kermesse et tournois de fin d'année pour l'ALDHandball !



Du côté du basketball, c'est une journée familiale qui marque la fin de la saison !

Retrouvez plus d'images sur le site Internet de la Ville

Le QR code est lisible à partir d'un téléphone portable équipé d'une application compatible. Il vous suffit de flasher le QR code ci-contre pour accéder à la galerie d'images du www.deville-les-rouen.fr



Concours de manoeuvres pour les Sapeurs-Pompiers, ne manquez pas leur démonstration de gestes de premiers secours lors de la Saint Siméon.



Les membres de la confédération syndicale des familles (CSF) se sont réunis pour l'assemblée générale de l'association.



L'heure du bilan et des projets pour l'assemblée générale du MDMSA badminton.



Journée découverte du handisport organisée par le tennis club.



Au début de l'été, le jury du concours des maisons, jardins et balcons fleuris a noté les participants qui vont être récompensés le 16 septembre en Mairie !



La visite des jardins ouvriers par les élus : une tradition du début de l'été !



Une bonne gestion de l'argent public

Ce Conseil d'avant l'été est, traditionnellement, consacré à l'examen des comptes de l'année précédente. Cette année encore, la commune enregistre un excédent en fin d'année de près de 2,3 millions d'euros. C'est le résultat d'une bonne gestion de nos dépenses de fonctionnement, mais aussi l'enregistrement de subventions sollicitées pour nos projets, et que nous ne prenons en compte, prudemment, que lorsque nous avons l'accord définitif.

Cet excédent permet de supprimer les emprunts inscrits au début d'année pour équilibrer le budget, et de maintenir le très faible endettement de la commune. Il permet aussi d'apporter une première tranche d'autofinancement de notre nouvelle piscine pour 1,1 million d'euros.

Ce Conseil a aussi été l'occasion d'adopter plusieurs délibérations concernant le personnel communal, permettant d'assurer, en particulier, les surplus d'activités saisonnières ou les besoins de remplacement. La Municipalité a décidé aussi de reconduire la braderie d'un certain nombre d'ouvrages de la Médiathèque pour permettre d'en renouveler le fonds.

Ce Conseil a adopté tous les règlements liés aux nouveaux rythmes scolaires, qui entrent en vigueur en cette rentrée 2018.

Enfin, la Municipalité a apporté une aide financière exceptionnelle à l'équipe de football de l'ALDM qui monte en Nationale 3, après avoir terminé première de son championnat.

Toutes ces délibérations ont été adoptées à l'unanimité, sans aucune opposition.

Tribune de l'opposition

(obligation prévue par la loi n°2002-276 relative à la démocratie de proximité) **Les propos publiés ci-dessous, le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, y compris les fautes d'orthographe.**

Liste Front National

4 ANS DÉJÀ

C'est avec regret que je vous fais part de ma démission au poste de conseiller municipale de l'opposition.

En effet je quitte la région Normandie courant juillet 2018. De toute façon je n'aurais pas été au bout de mon mandat, car je ne me reconnais plus dans les nouvelles modalités de fonctionnement du parti politique pour lequel, vous m'avez élu. Je le trouve bien éloigné de mes idées premières.

Je remercie ceux qui m'ont permis de faire partie de cette aventure humaine, qui ont pu me reconnaître quelque utilité et avec lesquels j'ai cheminé durant cette période, avec il est vrai, de faible moyen.

Un dernier petit mot de politique, 6 réformes en 18 mois où sont réellement les priorités ?

Je vous rappelle que la réforme du travail a été faite sur ordonnances !

La hausse de la CSG et la suppression de certaines cotisations sociales sont, elles, entrées en vigueur en partie le 1^{er} janvier 2018.

Et la politique migratoire qui elle entrainera l'Europe dans le chaos.

A tous, je souhaite bon courage et des envies d'oeuvrer pour le bien de Déville-Lès-Rouen et ses habitants.

Je vous dis encore une fois merci.

« Le meilleur ami de 'merci' est 'beaucoup' »

Jean Claude Gaillard

(rendez-vous)

agenda

SEPTEMBRE

>> **lundi 3** **RENTÉE SCOLAIRE**

>> **du lundi 3 au mercredi 5**
INSCRIPTIONS école municipale de musique, de danse et de théâtre 16h-18h, maison des arts et de la musique (voir page 11)

>> **du mardi 4 au samedi 22**
EXPOSITION «La laitière et le pot au lait» médiathèque Anne Frank

>> **mercredi 5**
REPRISE de l'accueil de loisirs du mercredi

>> **jeudi 6**
INSCRIPTIONS gymnastique douce 9h-11h, gymnase Guynemer

>> **samedi 8**
CLUB DE LECTURE dès 16 ans, entrée libre 10h30, médiathèque Anne Frank

>> **samedi 8 et dimanche 9**
SAINT SIMÉON (voir ci-dessous)

>> **lundi 10**
REPRISE DES ABCD

>> **mercredi 12**
ECOUTE, VOIR dès 5 ans, sur inscription 15h, médiathèque Anne Frank

>> **samedi 15**
MARMOTHÈQUE 0 à 3 ans, sur inscription 10h15 et 11h, médiathèque Anne Frank

RÉCEPTION du concours des maisons, jardins et balcons fleuris 11h, Hôtel de Ville

>> **samedi 15 et dimanche 16**
EXPOSITION des jardins ouvriers Ehpad «la Filandière»

>> **dimanche 16**
VIDE-GRENIER du comité des fêtes 8h30-17h, ancien terrain de camping

>> **du lundi 17 au lundi 8 octobre**
INSCRIPTIONS Banquet des Anciens lundi 14h-16h30, jeudi 9h-12h, vendredi 14h-16h Hôtel de Ville

>> **jeudi 20**
REPAS D'AUTOMNE 12h, «la Filandière»

>> **samedi 22**
RENCONTRE AVEC DELPHINE BERTHOLO romancière et scénariste 15h, médiathèque Anne Frank

>> **mercredi 26**
L'HEURE MAGIQUE dès 4 ans, sur inscription 15h, médiathèque Anne Frank

>> **samedi 29**
CONTES DE LA PETITE SOURIS dès 4 ans, sur inscription 11h, médiathèque Anne Frank

événement

Saint Siméon 2018 : embarquez pour un tour du monde des îles !

Samedi 8 septembre

Centre culturel Voltaire
11h30 : **inauguration des Fêtes de la Saint Siméon**, **expositions** des Jardins Ouvriers, des peintures et photos de l'ALD section Joseph Delattre

Village des associations : le nouveau rendez-vous de la Saint Siméon !

De 11h à 18h, rencontrez les associations de la commune, qui vous attendent dans les salles municipales «le Cailly» et «la Clairette», de la rue Jules Ferry (derrière la Mairie). Des démonstrations sont proposées par les sections pétanque et musculation de l'amicale laïque de Déville.

Autour des salles municipales **rue Jules Ferry**

10h - 18h : **exposition de voitures anciennes** avec l'association Cancre, **structure gonflable** «le Circus», **stand de petite restauration** du Comité des Fêtes

entre 14h et 18h30 : démonstration «**gestes de premiers secours**» par les Sapeurs-Pompiers, **atelier peinture** créative pour enfants et jeunes, **concours de dessin**, **manège de 4 poneys**, **sculpture de ballons** «Mélusine Magicienne», **concerts** du Réveil Dévillois, de l'atelier de musiques actuelles et de la chorale de l'école municipale de musique, **chorégraphies** du twirling club «les Artémis», **stand de maquillage**, **animation «Autrefois la fête»** autour de 10 jeux en bois.

Place du marché

à partir de 15h : **fête foraine** (loterie, autos tamponneuses, manèges d'enfant, jeux d'adresse...)

Stade Blériot

21h - 22h : **spectacle** de l'association «Artistes en Seine»
22h15 : **feu d'artifice musical** avec pour thème «Épic Olympic»

Dimanche 9 septembre

Eglise Saint-Pierre
10h30 : **prestation de l'Orchestre Symphonique de Déville** pendant l'office religieux

Centre culturel Voltaire
10h - 18h : **exposition** des Jardins Ouvriers, des peintures et photos de l'ALD section Joseph Delattre
11h - 12h / 14h-17h : **stand de maquillage**

Parvis de l'Hôtel de Ville

10h - 18h : **marché artisanal** (fabrications pour bébés et enfants, objets en fimo, coussins et broderies, bijoux, livres, carterie, paysages miniatures, objets décoratifs, produits bio, travaux couture), **ateliers pour enfants** par l'accueil de loisirs, **stand de petite restauration**, **exposition de voitures anciennes**, **concert** du Réveil Dévillois, **chorégraphies** du twirling club «les Artémis»,

Place du marché

14h : **fête foraine**

Route de Dieppe entre la rue Saint Pierre et l'avenue Fauquet
15h - 17h15 : **déambulation de groupes**

Stade Blériot

17h30 : **aubade**
18h : **chorale d'adultes** «Le chœur d'Esneval» chantant la Marseillaise et **lâcher de pigeons**



Retrouvez l'intégralité des partenaires, associations et groupes dans le programme détaillé, disponible dans les services municipaux, commerçants et sur www.deville-les-rouen.fr

Le plein d'activités !

Septembre marque la reprise des activités et le lancement des saisons culturelles !

Gymnastique douce

Inscriptions **jeudi 6 septembre, de 9h à 11h**, au gymnase Guynemer. Le certificat médical doit être **impérativement** remis dès l'inscription.

Reprise des cours **jeudi 13 septembre** de 9h à 10h ou de 10h à 11h au gymnase Guynemer.

Tarifs : 63€ pour les dévillois et 149€ pour les extérieurs.

Ecole municipale de musique, de danse et de théâtre

Inscriptions à la maison des arts et de la musique, 16 rue des écoles

Anciens élèves : **lundi 3 septembre** de 16h à 18h

Nouveaux élèves : **mardi 4 et mercredi 5 septembre** de 16h à 18h

ABCD, Activités Bien-être Culturelles de Déville

Inscriptions **dès maintenant** au pôle inscription de l'Hôtel de Ville, en fonction des places disponibles

Reprise des activités lundi 10 septembre

Médiathèque Anne Frank

Expositions et ateliers pour les grands et/ou les petits rythment la saison culturelle de la médiathèque : club de lecture, concerts «les musicales», marmothèque, rencontres autour des contes, défi «facile à lire».

Spectacles du centre culturel Voltaire 2018/2019

Ouverture de la billetterie pour les individuels : dimanche 2 septembre de 9h à 15h

www.dullin-voltaire.com

Activités associatives

De nombreuses associations sont présentes sur la commune et proposent différentes activités : sport, danse, musique... Rencontrez 39 d'entre elles à l'occasion du village des associations de la Saint Siméon ! **Samedi 8 septembre de 11h à 18h, salles municipales de la rue Jules Ferry (derrière la Mairie).**

Pour en savoir plus, procurez-vous le guide pratique, consultez le www.deville-les-rouen.fr, consultez les plaquettes des différents services municipaux ou encore rejoignez la page Facebook www.facebook.com/deville.les.rouen.officiel pour ne manquer aucune actualité et information sur la vie de la commune !

Permanences et consultations

à l'Hôtel de Ville

Conseillers Départementaux - Catherine Flavigny ou Bertrand Bellanger reçoivent le 1^{er} samedi de chaque mois, de 10h à 12h.

Tél : 02 35 03 54 19 - bertrand.bellanger@seinemaritime.fr

Député - Damien Adam reçoit le 4^e samedi de chaque mois, de 10h à 12h, sur rendez-vous.

Prochain rendez-vous : 22 septembre

Permanence parlementaire - 73 rue du Général Leclerc 76000 Rouen - Tél : 02 35 71 16 70

Permanence INHARI (habitat - aménagement - territoire) lundi 1^{er} octobre de 9h30 à 11h30

Hôtel de Ville : mode d'emploi

Hôtel de Ville

1 place François Mitterrand

BP 73

76250 Déville lès Rouen

Tél : 02 32 82 34 80 / Fax : 02 35 76 35 21

www.deville-les-rouen.fr

www.facebook.com/deville.les.rouen.officiel

Horaires d'ouverture

du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h

le vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30

Accueil du public jusqu'à 17h30

Permanence d'accueil pour les actes d'état-civil

le samedi de 9h à 12h

Police Municipale sur rendez-vous au 02 32 82 35 78

Les élus à votre écoute

Le Maire et les adjoints se tiennent à votre disposition et vous reçoivent sur rendez-vous à l'Hôtel de Ville. Se renseigner au Cabinet du Maire.

Tél : 02 35 76 88 18 - Email : elus@mairie-deville-les-rouen.fr

Dominique Gambier • Maire

Reçoit sans rendez-vous le vendredi de 10h à 12h et sur rendez-vous

Mirella Deloignon • Maire adjointe chargée de la réussite éducative et de la vie culturelle

Jacques Maruitte • Maire adjoint chargé des affaires financières et des services publics extérieurs

Edith Hourdin • Maire adjointe chargée des seniors, des personnes âgées et des anciens combattants

Reçoit sans rendez-vous le mardi de 16h30 à 17h30 et sur rendez-vous le samedi

Robert Legras • Maire adjoint chargé du numérique, du commerce et des accueils de loisirs

Annie Boutin • Maire adjointe chargée de la petite enfance

Jérôme Vallant • Maire adjoint chargé des bâtiments municipaux, des commissions de sécurité et d'accessibilité

Annette Boutigny • Maire adjointe chargée de la solidarité et de l'insertion

Mohamed Jaha • Maire adjoint chargé des affaires sportives

Reçoit sur rendez-vous le samedi

Xavier Dufour • Maire adjoint chargé de la valorisation de l'environnement urbain

Permanence juridique le 2^e samedi de chaque mois, sauf pendant les vacances scolaires, de 9h à 11h, sur rendez-vous - Tél : 02 32 82 34 80

ADMR (Association du service à domicile) Permanence le mardi de 13h30 à 16h30

UNA (Union nationale de l'aide, des soins et des services aux domiciles) Permanence les trois derniers vendredis du mois de 9h à 12h

à la maison de l'animation

Mission Locale de l'Agglomération Rouennaise Accueil sans rendez-vous le lundi et le mardi de 9h à 12h. Tél : 02 32 82 50 10

DÉVILLE
lès ROUEN

SAINTE SIMÉON

SAM. 8 - DIM. 9 SEPT. 2018

EXPOSITIONS

MUSIQUE

MARCHE ARTISANAL

FÊTE FORAINE

Le tour
du monde
des îles

DÉFILÉ

JEUX

VILLAGE DES ASSOCIATIONS

FEU D'ARTIFICE

Programme sur : www.deville-les-rouen.fr

www.deville-les-rouen.fr

Rejoignez-nous
sur Facebook !

Actualités culturelles
et dernières infos
sur la page officielle :
Mairie de Déville lès Rouen



Rejoignez-nous sur
[deville-les-rouen.fr](http://www.deville-les-rouen.fr)

